

Parc naturel régional du Doubs

Aux membres du groupe de travail
Assainissement du seuil de Moulin Grillon
c/o M. Laurent Gogniat
Office de l'environnement
Chemin du Bel-Oiseau 12, CP 69
2882 St-Ursanne

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Saignelégier, le 23.01.2017

Seuil du Moulin Grillon. Position de Parc du Doubs

Mesdames, Messieurs,

Le Parc de Doubs a reçu lors de la séance du 24 novembre 2016 à Bienne du Groupe d'accompagnement du Plan d'action national en faveur du Doubs une information sur l'avancement du dossier de Moulin Grillon.

Le Doubs est un élément fondamental du Parc du Doubs. Contribuer à assurer sa conservation et rétablir son équilibre biologique sont deux objectifs majeurs de notre association. Le rétablissement de la libre migration piscicole est ainsi une mesure que nous soutenons. Le secteur de Moulin Grillon est d'autant plus crucial qu'il est très proche de l'une des dernières populations d'aprons.

Nous nous permettons donc de vous remercier pour votre travail passé, présent et futur, insistons sur le caractère urgent de la situation et appelons ainsi de nos vœux une réalisation qui soit la plus rapide possible de la variante la plus favorable à la biodiversité en général et à l'apron en particulier.

Meilleurs messages,



Bernard Soguel
Président



Gilles Surdez
Vice-président